



N/Ref. 2021/MMA / SAEC

Service du personnel

Marie-Madeleine Abdeluahab ☎ 02/391.00.74

## Le Centre Public d'Action Sociale de Tubize recrute des accueillantes d'enfants salariées à domicile

- 1. Emploi :** Le C.P.A.S. recherche des accueillantes d'enfants salariées pour son service.
- 2. Description de la fonction :** Vous assurez seule chez vous l'accueil et l'encadrement d'enfants de 0 à 3 ans.  
Dans un cadre bienveillant, vous serez chargé/e de :
- l'accueil quotidien des enfants et des parents,
  - veiller à la sécurité affective, psychologique, médicale et matérielle de l'enfant,
  - connaître et respecter le rythme et le développement de l'enfant,
  - aménager l'espace afin de soutenir et favoriser le développement psychomoteur des enfants,
  - être en mesure de proposer un éventail varié de petites activités et de jeux, ainsi que d'accompagner les enfants dans ces activités,
  - veiller à une alimentation adaptée et équilibrée en fonction de l'âge des enfants (biberons, repas chauds, panades, etc),
  - assurer la sécurité et l'hygiène des enfants et des lieux,
  - créer une relation de confiance et de soutien aux parents,
  - travailler en équipe, communiquer et collaborer avec les membres de l'entière du service « Tom Pousse » du CPAS,
  - participer activement aux réunions d'équipe en soirée,
  - participer activement aux formations,
  - respecter et participer à l'élaboration continue du projet pédagogique,
  - appliquer le principe de non-discrimination et de respect à l'égard des différentes cultures,
  - être responsable du matériel de puériculture, etc. mis à votre disposition.
- 3. Profil souhaité :** Vous êtes détenteur d'un diplôme ou d'une attestation de réussite :
- de puériculteur(trice), agent d'éducation, aspirant(e) nursing, auxiliaire de l'enfance (formation complète), éducateur/trice spécialisé(e), accueillante d'enfants IFAPME/EFP (+ CE.S.S. obligatoire) ;
- OU d'un équivalent axé sur la petite enfance : Sciences psychologiques, Sciences de l'éducation, Sciences psychologiques et de l'éducation, Educateur ou éducatrice spécialisée, Instituteur ou institutrice maternelle/préscolaire, Logopède, Assistant(e) en psychologie (option psychologie clinique ou option psychopédagogie et psychomotricité ou option psychologie du travail et orientation).
- Vous disposez des qualités suivantes : empathie, sens des responsabilités, conscience professionnelle.
- Vous êtes capable de travailler de manière autonome et en équipe.



#### 4. Conditions requises :

Le/la candidat(e) doit répondre aux conditions suivantes :

1. Etre âgé(e) de 19 ans au moins à la date de clôture des inscriptions.
2. Posséder un des diplômes cités ci-dessus.
3. Satisfaire aux conditions établies par l'ONE (extrait casier judiciaire pour mineurs), bon état de santé physique et psychique ;
4. Posséder une maison ou un appartement répondant aux normes de l'ONE (4m<sup>2</sup> par enfant pour jouer, 2m<sup>2</sup> par enfant pour dormir, un extérieur suffisant : ces espaces ne doivent pas être spécifiques à l'accueil) ;
5. Jouir des droits civils et politiques ;
6. Avoir introduit sa candidature dans les formes et délais fixés par l'appel aux candidat(e)s.

#### 5. Renseignements complémentaires :

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec **Mme Virginie BARBIEUR** ((02/391.00.76) – [virginie.barbieur@cpas-tubize.be](mailto:virginie.barbieur@cpas-tubize.be)) afin d'obtenir les informations précises sur le statut d'une accueillante ainsi que sur l'infrastructure nécessaire pour l'accueil des enfants.

#### 6. Modalités d'introduction des candidatures :

Suite à l'entretien d'information, les personnes souhaitant présenter leur candidature sont priées de respecter la procédure suivante :

**Sous peine de nullité**, les candidatures devront parvenir au CPAS de Tubize (rue des Frères Taymans 32, 1480 Tubize), à l'attention du service du personnel, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme requis, de la carte d'identité, du permis de conduire.

Un extrait de casier judiciaire pour mineurs sera à communiquer au plus tard lors de l'épreuve écrite.

#### 7. Evaluations :

Les candidats (f/m) répondant aux profil et conditions requis seront invités aux épreuves décrites ci-dessous, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

- Une épreuve écrite, visant à évaluer les connaissances théorique et pédagogique des candidat(e)s, portant sur les matières suivantes :

**-le Décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française du 21 février 2019 ;**

**-l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s » du 2 mai 2019 tel que modifié ;**

**-l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 fixant le code de qualité, tel que modifié ;**

**-l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime transitoire des milieux d'accueil du 22 mai 2019 tel que modifié ;**

**-la Circulaire prise en application de l'article 33 § 2 de l'arrêté du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subventions des crèches, des services d'accueil d'enfant et des (co)accueillantes d'enfants indépendant(e)s relatif aux modalités d'ouverture des lieux d'accueil des services d'accueil d'enfants.**

**-le développement physique, psychologique, cognitif et social de l'enfant ;**

**-la santé, l'hygiène, l'alimentation et le développement psychomoteur de l'enfant de 0-3 ans.**

- Un examen oral via des mises en situation ;
- Un entretien individuel ayant pour but d'évaluer les capacités et la motivation des candidat(e)s.



**8. Situation du contrat :**

Contrat, à durée indéterminée, à temps plein.  
Entrée en fonction dès l'obtention de l'accord de l'ONE.

Régime de travail : 5 jours par semaine, 10h par jour.

Horaire de travail : de 7 heures à 17 heures ou de 7heures 30 à 17 heures 30.

Avantages : 26 jours de congés + 2 congés réglementaires (27/09 et 2/11) + 5 jours de congés complémentaires supplémentaires + 10 jours fériés légaux.

Salaires : Echelle D2. Rémunération annuelle brute à 100% de 25 894.97€ (ancienneté 0 puis progression). La rémunération est soumise à l'impôt et aux cotisations sociales. Remboursement mensuel de 10% du brut couvrant les frais inhérents au travail à domicile.

Prime de fin d'année et congés payés.

Rémunération garantie aussi en cas d'absences des enfants.

Le service « Tom Pousse » vous offre divers avantages complémentaires : prêt du matériel de puériculture (lits, parc, matelas, chaise haute, ...), d'une trousse de secours, du matériel de sécurité (extincteur, blocs de secours, ...), prise en charge de la gestion administrative (factures, liste d'attentes, ...) et des assurances nécessaires à la fonction, organisation d'une formation continuée par le service, ainsi que d'un soutien de celui-ci.

La Directrice Générale,

  
**G. DE VUYST**



Le Président,

  
**F. JADIN**